

Echiquier Major SRI Growth Europe

FR0010321828 FR001400LWB8 FR0010581728 FR0011188275 FR0013431871

Vous êtes porteurs du fonds Echiquier Major SRI Growth Europe géré par La Financière de l'Échiquier et nous vous remercions de votre confiance.

Nous tenons à vous informer de la mise à jour de la documentation réglementaire pour intégrer les évolutions décrites ci-dessous. Ces modifications seront applicables à compter du 18.12.2025.

Modification de la politique tarifaire

Des évolutions de la doctrine AMF relative aux frais des OPC nous conduisent à faire évoluer notre politique tarifaire.

- Ainsi, la société de gestion ne percevra plus de commissions de mouvements sur les transactions réalisées. (0,29% sur l'exercice précédent).
- En parallèle, la société de gestion introduit un forfait de frais de fonctionnement et autres services de 0.09%. Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Pour les actions I, B et IXL :

Ainsi, ce changement de présentation et ces ajustements ne provoquent pas une hausse des frais subis par les investisseurs. En effet, le forfait de « frais de fonctionnement et autres services » est en-dessous des commissions de mouvements observés dans le passé.

Pour les actions A et G :

Des commissions de surperformance seront également introduites.

Les frais des parts A et G vont évoluer comme suit :

Evolutions des frais gestion au 18.12.2025			
AVANT		APRÈS	
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	<u>Action A</u> : 2,39%	Frais de gestion financière	<u>Action A</u> : 2,20%
	<u>Action G</u> : 1,35%	Frais de fonctionnement et autres services	<u>Action G</u> : 1,35%
			0.09 %

Commissions de surperformance	Néant	15% sur la différence positive entre la performance du compartiment (nette de frais de gestion fixes) et la performance de l'indice MSCI Europe
-------------------------------	-------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Si ces modifications ne vous convenaient pas, vous avez la possibilité de sortir sans frais.

Mise en conformité avec le label ISR

Afin de répondre aux exigences du label ISR de l'Etat français, la stratégie extra-financière du fonds a été adaptée.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) du Fonds, disponible sur le site internet (www.lfde.com).

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller habituel pour toute demande d'information complémentaire concernant ces modifications ou plus globalement vos placements financiers.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations.

La Direction Générale de la Financière de l'Échiquier